Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260601-2026079-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 01/06/2026

Date de la convocation
27/05/2026

Date d'affichage
27/05/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23
Présents : 23
Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2026 et le 1 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026079
Objet de la délibération : Remboursement des arrhes suite à l'annulation de la location de salle du Châtellier

Monsieur le Maire explique qu'une famille a été contrainte d'annuler la location de la salle du Châtellier car d'importants troubles à l'ordre public étaient prévisibles. Il propose au Conseil Municipal de rembourser les arrhes qui avaient été versés et dont le montant s'élevait à 136.50 €. Après délibérations, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce remboursement.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 11/06/2026